



# **Les Engagés**

**POUR UNE SOCIÉTÉ  
RÉGÉNÉRÉE**

**Le courage de changer  
Voir loin, parler vrai et agir juste**

**Projet politique**  
**Élection communale**  
**Aywaille**  
**13 octobre 2024**

Chères Aqualiennes, chers Aqualiens,

À Aywaille,

**Le courage de changer,**

C'est **contrer l'urbanisation à outrance, protéger notre nature, améliorer la vie et la sécurité dans nos villages et revitaliser nos centres** (priorités n°1 et 5).

Nous proposons un projet de territoire « Aywaille 2025-2050 » durable, équilibré et respectueux de notre vie à la campagne.

C'est **vous consulter dans les prises de décision** (priorité n°2).

Nous proposons de vous concerter sur les projets urbanistiques tôt dans la conception de ceux-ci et dans le respect de l'intérêt général.

C'est traiter **tout le monde sur un pied d'égalité** : des aînés aux plus jeunes (priorité n°3).

Nous proposons d'aider au développement des services de soins à domicile, d'apporter plus de solutions d'accueil de la petite enfance, d'organiser un accueil temps libre le mercredi après-midi et de faire de notre commune un pôle d'excellence en matière de santé et de soins.

C'est soutenir et accompagner ceux qui entreprennent et font **vivre Aywaille** : associations, clubs, restaurants, commerces, agriculteurs, artistes, etc. (priorité n°4).

Nous proposons un accompagnement personnalisé au développement de leurs activités.

Le courage de changer, **c'est voir loin, parler vrai et agir juste !**

Vos 23 candidats engagés pour Aywaille



## **1. Bâtir en harmonie : Protégeons notre nature et la quiétude de nos villages**

*Un développement durable, équilibré et respectueux de notre campagne.*

### **Aménagement du territoire / vie à la campagne / paysage**

- **Développer une politique urbanistique raisonnée et structurée et concevoir un projet de territoire « 2025-2050 » prenant en compte à la fois la croissance démographique et la préservation du caractère rural et durable de notre territoire communal.**
- **Adopter un schéma de développement communal.**
- **Elaborer un Masterplan à l'horizon 2050** (urbanisme, commerce, mobilité, environnement et santé).
- **Consulter la population sur les grands projets urbanistiques très tôt dans le processus de conception de ceux-ci, au-delà des obligations légales et dans le respect de l'intérêt général.**
- Prendre des mesures de prévention et d'adaptation face aux risques d'inondations en tenant compte des enseignements de la catastrophe de 2021.
- **Développer une véritable politique villageoise** visant à créer de la transversalité, à fluidifier les échanges et à optimiser la communication avec/entre nos villages. Moyens d'action: mise en place d'un échevinat des villages, création d'une fonction revisitée de garde champêtre, désignation de citoyens référents et conclusion de pactes villageois (sortes de plans d'actions dotés financièrement et discutés entre la Commune et les habitants).
- **Sanctuariser certains espaces verts.**
- Maintenir le zoning de Harzé dans sa zone actuelle afin de ne pas rogner sur des espaces verts et agricoles.
- Lancer une réflexion majeure sur les perspectives de supracommunalité (mutualisation d'équipements, de services, de matériels, d'infrastructure, ...).
- Accroître les aménagements de lieux de vie, de rencontres et de loisirs dans les villages (exemple : kiosque sur pilotis dans le parc communal).
- Concevoir une charte des paysages.

## **Nature / forêt / biodiversité / environnement**

- **Envisager la préservation de l'environnement avec l'eau comme fil conducteur** (gestion des inondations, création de zones humides, ...).
- **Augmenter le statut de protection des sites naturels de grand intérêt biologique à Aywaille et attirer d'autres zones dans leur sillage.**
- **Définir un budget relatif à la préservation et à l'augmentation de la biodiversité en augmentant de façon significative le budget du PCDN.**
- **Renforcer le maillage écologique dans une optique de trame verte et bleue** (zones humides, couloirs de biodiversité, ...).
- Créer un plan communal de régénération de la biodiversité et articuler ces initiatives avec les politiques communales et régionales.
- Valoriser et régénérer le patrimoine naturel de la commune en répertoriant la faune et la flore présente ainsi que les différents milieux qui les abritent.
- Renforcer la lutte contre la propagation des espèces exotiques envahissantes via la destruction gratuite et la lutte active contre les nuisibles ou plantes invasives.
- Végétaliser les espaces publics (rues, places, cimetières, ...), les façades et les toitures, notamment en mettant des équipements à disposition des riverains ou par l'intermédiaire des permis d'urbanisme octroyés par la Commune.
- Prendre des mesures d'adaptation aux changements climatiques et de résilience en lien direct avec les inondations de 2021.
- Installer des récupérateurs d'eau de pluie.

## **Agriculture**

- **Faciliter l'accès aux terres agricoles** en respectant la réglementation sur le bail à ferme.
- Favoriser la conservation et la réhabilitation de petites et moyennes parcelles communales en les louant à des agriculteurs, sous certaines conditions: jeune agriculteur, pratiques respectueuses de l'environnement, taille, vente en circuits courts, ...; le cas échéant, nouer des collaborations avec d'autres niveaux de pouvoir ou interlocuteurs afin de mettre des parcelles supplémentaires à disposition.
- **Favoriser le développement des circuits courts** : soutenir les agriculteurs et les producteurs locaux en apportant des solutions de vente et de commercialisation qui rencontrent leurs besoins.  
Exemples : organiser des marchés de terroir ou bio de façon plus régulière, faciliter l'installation de points de vente temporaires de produits locaux le long de la voirie, soutenir le développement de la livraison de produits locaux sur commande (camion passant au moins une fois par semaine à proximité de son habitation, points de vente partenaires, ...).

- Amener l'Administration communale et les collectivités liées à la commune (écoles, crèches, maisons de repos, clubs sportifs, centres culturels, ...) à s'approvisionner auprès des producteurs locaux et à intégrer dans leurs marchés publics des critères « circuits courts ».

## **Mobilité**

- **Adopter un plan d'aménagement de voies douces** reliant les villages et les centres de notre commune (plan cyclable avec pistes, itinéraires, bornes de recharge, ...).
- Amplifier l'extension, la modernisation et la sécurisation des cheminements piétons et cyclistes.
- Inciter le TEC à optimiser l'offre de bus (notamment augmenter la fréquence dans certains coins).
- Plaider auprès de l'opérateur de transport public pour développer les taxi-bus.
- Veiller à une répartition logique et concertée de l'utilisation des bus communaux pour les écoles de tous les réseaux, les associations, ...
- Plaider pour le maintien des lignes 42 et 43 ainsi que pour le maintien de leur fréquence horaire actuelle.
- **Réaménager et équiper l'espace de covoiturage à Harzé.**
- Pour tout aménagement de voirie susceptible d'avoir un effet sur les citoyens, réaliser d'abord des phases test, concerter les citoyens du voisinage afin d'évaluer avec eux l'efficacité des aménagements envisagés avant la décision finale et définitive.
- **Mettre en œuvre la liaison RAVeL entre Aywaille et Comblain-au-Pont.**

## **Propreté**

- **Remettre en place un service de collecte de déchets encombrants à domicile, au minimum 2 fois par an.**
- Renforcer la communication, en ce compris sur les sanctions, dans les lieux de récolte de déchets à travers l'amélioration du réseau de pancartes existant et l'ajout de pancartes là où elles feraient défaut.
- **Améliorer et intensifier le ramassage des poubelles sur les lieux publics,** notamment touristiques.
- Mettre en service l'application Be WaPP permettant aux citoyens de signaler les dépôts de déchets et à la Commune d'assurer le suivi de la demande et d'en communiquer le résultat => FixMyStreet Wallonie, application de signalement et de gestion des incivilités en matière de propreté publique.
- S'approprier les outils numériques de gestion Be WaPP:
  - > Clic-4-WaPP: une méthodologie de mesure de la propreté publique. Clic-4-WaPP, c'est une méthodologie développée à la base par le SPW-ARNE qui permet aux Communes de mesurer la propreté sur leur territoire. Les

opérateurs communaux disposent de cette manière d'une marche à suivre standardisée pour effectuer leurs mesures trimestrielles.

-> PRO-preté: grâce à une application mise gratuitement à la disposition des Communes et baptisée PRO-preté, un inventaire de toutes les infrastructures de propreté peut être dressé, qu'il s'agisse de poubelles, de cendriers de rues ou de bulles à verre. L'outil permet de décrire le matériel (capacité, matériaux, état, ...), de le localiser sur une carte et d'optimiser les tournées de ramassage en générant des parcours de collecte sur base de points de passage. L'application permet également de répertorier les points noirs de la commune afin de les monitorer de manière régulière.

- **Intégrer le tri sélectif dans les poubelles publiques.**
- Lancer un projet-pilote de compost de quartier dans des quartiers densément peuplés.
- **Encourager la fréquentation des parcs à conteneurs** via l'augmentation du nombre de passages sur une journée et du volume à déposer par an ainsi qu'en développant la solidarité citoyenne pour les personnes confrontées à des problèmes de mobilité.
- Mener des campagnes de lutte contre les déchets en utilisant les méthodes de « nudging » auprès des citoyens.
- Mettre sur pied un réseau « d'**ambassadeurs de la propreté** », des citoyens désireux de jouer un rôle actif en matière de relai auprès de leur voisinage et des autorités communales afin de permettre une remise en ordre des lieux plus rapide, d'encourager l'entraide citoyenne dans les quartiers et d'organiser des déplacements collectifs vers le parc à conteneurs, une solidarité précieuse pour les personnes souffrant d'un handicap, les aînés, ...
- Compléter et perfectionner le parc des équipements de propreté publique sur le territoire aqualien.
- **Aménager des toilettes publiques dans les 2 centres-villes** (notamment sur les plaines de jeux).
- Poursuivre l'enterrement des bulles à verres.

## **2. Avec vous à 100% : Vous serez enfin écoutés et associés aux projets communaux**

*Votre participation est essentielle.*

### **Concertation/participation citoyenne, démocratie, citoyenneté, administration communale**

- **Concevoir la déclaration de politique communale et le plan stratégique transversal sur deux législatures.**
- **Organiser une grande consultation des forces vives communales et des citoyens** avant la rédaction de la Déclaration de Politique communale et du Plan stratégique transversal.
- **Concerter la population sur les grands projets (mobilité, urbanisme, commerce, ...) très tôt dans le processus de conception de ceux-ci, au-delà des obligations légales et dans le respect de l'intérêt général.**
- Pour tout aménagement de voirie susceptible d'avoir un effet sur les citoyens, réaliser d'abord des phases test, concerter les citoyens du voisinage afin d'évaluer avec eux l'efficacité des aménagements envisagés avant la décision finale et définitive.
- Lors de la phase de réalisation, dialoguer avec les habitants des quartiers, villages et hameaux directement concernés et les informer régulièrement de l'état d'avancement des travaux et des conséquences sur leur vie quotidienne.
- Pour informer les citoyens, recourir ponctuellement aux toutes-boîtes en plus du journal de la commune.
- **Retransmettre les séances du Conseil communal.**
- **Mettre en place des budgets participatifs par secteur ou par village.**
- **Conclure des pactes villageois basés sur un plan d'actions et un budget** (en partie participatif) afin d'améliorer de manière concertée le cadre et la qualité de vie de nos villages et de nos hameaux.
- Maintenir des alternatives au tout-numérique tout en facilitant l'accès.
- Maintenir et améliorer la qualité et l'accessibilité du service public en renforçant la motivation du personnel par une dynamisation de la gestion des ressources humaines: objectifs, évaluations, formation continue, valorisation, évolution de carrière, bien-être au travail, chèques-repas, qualité du cadre de travail, etc.

### 3. **1 citoyen = 1 citoyen : Des aînés aux plus jeunes, personne ne sera oublié**

*Nous veillons à ce que pour que chacun trouve sa place.*

#### **Social**

- **Développer des projets visant à réduire le coût de la vie** pour les publics à revenus limités: achats groupés (chauffage, matériel informatique, denrées alimentaires, ...), banques alimentaires locales approvisionnées par les invendus des restaurants et commerces (lutte contre le gaspillage); système d'échange local ou plateforme en ligne d'échange d'outils et matériels; commerces de seconde main, ...
- Digitaliser les bons alimentaires pour ne pas stigmatiser et pour mettre tous les commerces « dans le coup ».
- **Soutenir et encourager les associations qui prennent en charge les aides alimentaires sur la commune** et renforcer la coordination avec les structures publiques qui assurent les mêmes missions.
- Supracommunaliser la gestion du sans-abrisme en développant des services d'accueil et d'accompagnement.
- Promouvoir le tissu associatif local engagé dans la lutte contre la pauvreté et la réinsertion sociale, notamment en organisant chaque année une journée dédiées à leurs actions.
- **Réinsertion socio-professionnelle: dynamiser l'Agence Locale pour l'Emploi et développer une authentique offre de stages professionnels adaptés aux besoins des personnes précarisées qui veulent se réinsérer dans la société.**
- Prêter une attention accrue aux problèmes du surendettement et soutenir le service de médiation de dettes; orienter une partie des actions en la matière vers la Commune pour faire sauter des freins à l'accès à ce service.
- **Soutenir les familles monoparentales en situation de pauvreté en assurant un suivi individuel intensif et en favorisant leur accès aux accompagnements collectifs.**
- Mettre la priorité sur l'inégalité des chances et la pauvreté infantile.
- **Mettre en place un service d'information et d'accompagnement relatif aux obsèques** (liste des démarches à effectuer, guidance et soutien lors de ces démarches, aide administrative, ...).
- Remettre en place de manière pérenne le service d'aide au remplissage des déclarations fiscales, effectué par des agents du SPF Finances.

## Logement

- **Renforcer le rôle de l'Agence Immobilière Sociale, rendre ce modèle plus attractif et établir un partenariat entre l'AIS et les propriétaires de bâtiments inoccupés.**
- Conditionner l'octroi d'un permis pour tout nouveau projet immobilier au respect de critères d'accessibilité et, dans le cadre d'immeubles comprenant plusieurs habitations, imposer la création d'un minimum de logements adaptés ou adaptables.
- Développer des projets de « housing first » (processus de réinsertion sociale construit à partir et autour de l'accès à un logement) en collaboration avec la Région et dans une optique supracommunale.
- Augmenter dans la commune le nombre de logements de transit destinés à des ménages à revenus limités qui ont perdu leur logement suite à un cas de force majeure.
- Augmenter le nombre de logements publics adaptés ou adaptables.
- **Favoriser l'innovation et faciliter la création d'habitats groupés ou partagés ou la mise en place d'un habitat léger dans le jardin, d'un logement pavillonnaire de manière à faire cohabiter deux générations différentes sur une même parcelle mais aussi de densifier l'habitat.**
- **Diversifier et promouvoir l'offre de logements intergénérationnels** (exemple: habitat kangourou, habitat solidaire) ou de maisons communautaires (exemple: Abbeyfield) en facilitant leur implantation et en accordant une aide financière ou administrative.
- Faciliter la création de résidences-services au cœur des zones habitées.
- Encourager la création de maisons de repos ouvertes sur la société en greffant à la résidence des équipements fréquentés par les riverains et les jeunes.
- **Développer des solutions permettant une désolidarisation de la propriété du terrain avec celle de la maison afin de faciliter l'accès à la propriété** (Community Land Trusts, emphytéoses, etc).

## Santé / Services à la personne / Jeunesse / Grand âge

- Faire d'Aywaille un **pôle de référence et d'excellence en matière d'accès aux soins de santé et de bien-être** en capitalisant sur l'offre existante.
- **Désigner un échevin de la santé** et lui confier des missions de coordination transversale impliquant l'ensemble des compétences. Cet échevinat permettrait d'intervenir sur toutes les dimensions de la santé (environnement, alimentation, urbanisme, pauvreté, logement, lutte contre l'isolement et lien social, sport, écoles, ...).
- **Attribuer à la Commune un rôle de coordination et de veille stratégique** sur la question de l'accès aux soins de santé et de l'adéquation entre l'offre et les besoins, en prenant notamment en compte la situation et les perspectives démographiques (par exemple le vieillissement de la population).

- **Mettre en place un plan de santé mentale** évolutif et spécifique à des publics précarisés, avec les acteurs de terrains et en coordination avec les autres niveaux de pouvoir.
- Mieux informer sur l'offre de soins de santé en développant différents outils de communication (exemples: plateforme en ligne unique et ergonomique, diffusion d'une brochure, création d'un répertoire des professionnels de la santé officiant sur le territoire de la commune, ...).
- Favoriser la création d'espaces et de lieux où se créent les liens sociaux.
- **Soutenir et aider à développer l'aide aux personnes et les soins à domicile** en passant des conventions avec les différents services existant (ASD, CSD, ...) et en élargissant l'offre afin de faire face aux enjeux de la perte d'autonomie et du vieillissement.
- Installer des bornes de crèmes solaires aux abords des parcs de jeux d'Aywaille et de Remouchamps.
- Soutenir et renforcer les campagnes de sensibilisation contre les assuétudes (alcool, drogues, tabac, médicaments, jeux divers, ...) avec les acteurs de terrain.
- **Encourager les médecins à s'inscrire dans la démarche « sport sur ordonnance »** en les mettant en contact avec les clubs sportifs, salles de sport et coachs individuels de la région.
- Promouvoir dans toutes les communes le dispositif « Senior Focus », une boîte qui contient toutes les informations médicales d'une personne, que l'on place dans le frigo et qui permet aux services de secours de trouver rapidement les traitements et pathologies des victimes lorsqu'ils interviennent à domicile.
- Encourager l'adhésion aux services de l'hélicoptère médicalisé.
- Renforcer et développer davantage les plans « canicule » et « grand froid ».
- Mettre en place des ateliers et séances de formation et de coaching en intelligence émotionnelle et en gestion du stress et des conflits dans les écoles et pour le grand public.
- Soutenir la création de centres de soins intégrant diverses disciplines et thérapies médicales reconnues, une alimentation saine, les liens sociaux, le bien-être mental, la qualité du milieu de vie, ...
- Désigner un ou des référents dans chaque CPAS et administrations communales pour guider les aidants proches dans les démarches administratives et sociales.
- Créer des groupes de parole et des services de répit pour les aidants proches ainsi que des structures d'accueil pour les personnes aidées.
- Faire des campagnes de sensibilisation à l'importance de la détection précoce de certaines maladies, de l'hygiène et d'une alimentation saine, tant pour le grand public que dans les écoles.
- Développer en partenariat avec la Teignouse, les écoles, le CPAS, les clubs de sport, ... un plan de lutte contre les assuétudes.

- Effectuer dans les lieux et les locaux publics (écoles, administration, bibliothèques, ...) les aménagements sanitaires nécessaires pour réduire les risques de propagation (Exemples : toilettes autonettoyantes, distributeurs de savon, éclairage automatique, ...).
- Renforcer l'accès à la contraception féminine et masculine et aux protections hygiéniques.
- Sensibiliser les personnes âgées et/ou en difficulté de mobilité aux possibilités d'obtenir une carte PMR.
- Mener une enquête auprès des aînés de la commune pour prendre connaissance de leurs compétences et centres d'intérêt et voir dans quelle mesure ils peuvent fournir des services à la collectivité ou contribuer à des projets éducatifs, culturels ou sociaux.
- **Soutenir les associations qui mènent des projets visant à sortir les personnes en situation de handicap de leur solitude.**
- Créer davantage de places de parking réservée aux familles avec poussette.
- Amplifier l'opération Place aux enfants, journées ludiques et instructives dont les enfants sont friands, au cours desquelles ils partent à la découverte du monde des adultes grâce à des rencontres avec des acteurs de différents métiers ou du monde artisanal.
- Instaurer ou maintenir un Conseil consultatif de la Jeunesse dans lequel nos jeunes pourront y exprimer leurs attentes et leurs besoins.
- Mettre à disposition un espace d'étude destiné aux étudiants afin qu'ils puissent réviser au calme sans devoir perdre de temps en dehors de la commune.

## **Petite enfance**

**Créer un service « petite enfance » au sein de l'administration communale:** proposer des lieux de répit pour les parents avec enfants en bas âge, en situation de handicap, à besoins spécifiques; réfléchir à des solutions de garde en cas d'enfants malades; renforcer de façon significative les solutions d'accueil de la petite enfance ainsi que les activités extrascolaires organisées au sein de l'école afin de prévenir le risque de décrochage du marché de l'emploi, garderies, crèches,...

## **Handicap**

- Poursuivre l'engagement de personnes en situation de handicap au sein des services communaux (CPAS, régies communales, intercommunales, ...) et respecter, voire dépasser, le quota minimum de 2,5 % dans les effectifs communaux.

- Veiller à ce que chaque procédure de sélection de la Commune soit accessible aux personnes en situation de handicap et prévoir, le cas échéant, les mesures d'accompagnement nécessaires.
- Garantir l'accessibilité des activités organisées par la Commune (festivités, spectacles, plaines de jeux, ...), des espaces publics ainsi que de tous les services communaux, tant au niveau des bâtiments qu'au niveau des sites internet.
- **Soutenir les associations qui mènent des projets visant à sortir les personnes en situation de handicap de leur solitude.**
- Réfléchir au développement du handisport pour favoriser l'inclusion, notamment en formant des animateurs à l'accueil de ces publics fragilisés.
- Ne pas pénaliser au niveau des taxes (déchets par exemple) les personnes porteuses de handicap ni les institutions d'accueil.
- **Porter une plus grande attention aux personnes à mobilité réduite lors de chantiers ayant des effets sur les trottoirs.**
- Augmenter le nombre de places de parking PMR.

## Enseignement

- **Organiser l'accueil temps libre le mercredi et renforcer la qualité de l'accueil extrascolaire : stabilisation et considération du personnel, formations, montée en gamme de l'équipement et du matériel, contingent en suffisance, ...**
- Créer une plateforme pour favoriser la mutualisation des projets, des bonnes pratiques, des outils pédagogiques entre les écoles.
- Créer une **coordination pédagogique** afin de traduire dans les faits les projets éducatifs et pédagogiques du pouvoir organisateur communal et d'accompagner les directions des écoles.
- **Faire davantage confiance aux directions et aux équipes pédagogiques des écoles en leur donnant les moyens d'action nécessaires et un maximum de latitude.**
- Créer un **dispositif d'accompagnement psychopédagogique** pour aider les directions, les enseignants, le personnel des écoles à faire face aux nouveaux problèmes (le harcèlement en ligne, les violences intra-familiales, l'identité sexuelle, les problèmes nutritionnels, l'inclusion des enfants porteurs de handicap dans les classes, ...).
- Inciter les écoles à mettre en place un **projet pédagogique dans une perspective intergénérationnelle** afin de favoriser la rencontre (par exemple avec les pensionnaires de maison de repos) et le partage des savoirs (par exemple dans le cadre des écoles de devoirs ou des ateliers scolaires).
- **Favoriser la remédiation en collaboration avec des associations déjà actives** dans ce domaine et/ou en faisant appel aux bénévoles (par exemple dans le cadre d'une école de devoirs).

- **Soutenir les activités d'ouverture sur le monde** (visites d'entreprises, activités culturelles ou sportives, sorties nature, ...) et les activités de rencontres (par exemple avec des pensionnaires de maison de repos, avec les habitants des villages proches, avec des associations) afin de préparer nos enfants à devenir des citoyens responsables et solidaires.
- Lancer un **projet structurant de coopération européenne** en lien avec le devoir de mémoire, le projet du souvenir.
- Mettre en place des actions de sensibilisation à la lutte contre le désœuvrement, les violences, le harcèlement, le racket, ainsi que des actions de prévention à la santé et aux risques inhérents à la consommation de drogues ou d'alcool.
- Mettre en place une bourse de matériel numérique et de matériel scolaire.
- Sécuriser davantage les abords des écoles.
- Former le personnel enseignant et encadrant aux « gestes qui sauvent ».
- Affecter des ouvriers à temps plein pour l'entretien et la maintenance des écoles.
- Être attentif à l'entretien et la rénovation des bâtiments scolaires et des espaces d'accueil qui les entourent (salles, cours, espaces verts, parkings, chemins d'accès) ainsi qu'à la qualité des équipements scolaires, notamment numériques.
- Promouvoir dans les cantines scolaires les produits locaux de qualité issus des circuits courts par le lancement de marchés publics soumis à des clauses éthiques, sociales et environnementales.
- **Renforcer le soutien aux activités des associations de parents.**

#### **4. Nos assocs, clubs, restos, commerces, agriculteurs sont essentiels : Nous vous soutiendrons**

*Soutenons et accompagnons ceux et celles qui font vivre Aywaille.*

#### **Associations / Culture / Sport**

- **Créer un échevinat des associations et un pôle associatif au sein de l'Administration Communale consacrés à l'accompagnement personnalisé et au développement des associations locales:** échange entre associations (matériel, bons plans, ...), répertoire des associations, appel aux bénévoles, réservations et demandes de prêt de matériel, agenda des événements, publication des aides disponibles et appels à projets, publier les occupations et disponibilités des infrastructures sportives et culturelles, plateforme du volontariat local, ...
- **Engager un « chasseur de subsides » au service des associations.**
- **Penser le soutien au secteur associatif selon la logique 1 membre = 1 membre.**
- Soutenir les initiatives et fêtes locales dans toutes les entités de la commune (fêtes de villages et de quartiers, commémorations, animations ponctuelles...).
- Soutenir toutes les formes d'organisations de jeunesse (mouvements de jeunesse, associations de fait, ...) qui répondent à certains critères de qualité et poursuivent des objectifs sociétaux.
- Renforcer le soutien aux activités des associations de parents.
- Tripler le fonds des jeunes sportifs sur la base de critères précis et préétablis.
- Tripler le fonds des associations culturelles (dotation actuelle = - de 15.000 €).
- Soutenir les artistes locaux (exemple: Parcours d'Artistes).
- Aménager des théâtres de verdure/de proximité.
- Décentraliser certains spectacles et activités du Centre culturel de Sprimont sur le territoire de la commune.
- Refonder le carnaval d'Aywaille.
- Créer un projet de jeux intervillages.
- Mettre en place un balisage permanent sur le modèle de l'extratrail.

## Commerces / Horeca

### Pour une stratégie de rebond commercial en 12 actions-phares:

- **Accompagner** - Créer **une agence de développement local** en charge de l'assistance et de l'accompagnement des indépendants, des commerçants, de l'horeca et des artisans pour les soutenir dans leur croissance et pour les aider au quotidien dans certaines tâches.
- **Prospecter** – Engager un **gestionnaire de centre-ville** ayant pour mission unique de définir, avec les commerçants, y compris l'horeca, un projet commercial pour Aywaille et, sur cette base, de dénicher de nouvelles enseignes attractives et porteuses de développement.
- **Communiquer** – Adopter une **stratégie de communication pluriannuelle** et un plan de marketing.
- **Digitaliser** – Concrétiser le projet de plateforme numérique destinée à augmenter la visibilité et la présence en ligne de nos commerçants locaux, en ce compris l'horeca.
- **Embellir** – Mettre la créativité et la beauté au service de la qualité de vie dans le centre à travers le recours à l'art urbain dans les murs (cellules vides) et hors des murs (fresques sur les façades et objets d'art en rue) et harmoniser les enseignes à long terme.
- **Aiguiller** – Mettre en place un système intelligent de gestion et de signalisation des places de parking comprenant des panneaux aux entrées du centre indiquant en temps réel le nombre de places disponibles.
- **Inciter** – Adopter une taxation envers les propriétaires de cellules commerciales vides afin de les conduire à rendre leur bien accessible.
- **Apaiser** – Renforcer la sécurité objective et subjective en améliorant substantiellement l'éclairage et la mise en lumière des parkings et de certaines rues du centre où il y en a besoin (après étude) ainsi qu'en faisant fonctionner une équipe de gardiens de la paix désarmés déambulant dans les rues aux heures appropriées, en étroite concertation avec la police locale.
- **Animer** – Offrir au marché hebdomadaire un nouvel avenir en testant son positionnement de part et d'autre de l'axe névralgique du centre, soit sur un piétonnier éphémère rue François Cornesse et rue sur les Cours, soit rue Hongrée et rue Saint-Pierre.
- **Dynamiser** – Miser sur une politique événementielle dense et originale.
- **Unir** – Créer un organe de concertation continue entre la Commune, les commerçants, en ce compris l'horeca, les riverains, les usagers, ... et capitaliser sur la bonne fréquentation des commerces avenue de la Porallée le dimanche pour en faire profiter le centre en trouvant une formule gagnant-gagnant avec tous les acteurs concernés.
- **Mettre en place** un comité de pilotage stratégique capable de décloisonner les compétences et de rassembler toutes les forces vives: commerce, horeca, culture, sécurité, mobilité, propreté, ...

## Tourisme

- **Définir une stratégie touristique locale** en collaboration avec les communes voisines ou l'ensemble du bassin touristique ainsi qu'avec les autres niveaux de pouvoir (provinces, régions) et impliquer dans la réflexion et la mise en oeuvre toutes les parties prenantes (commerçants, opérateurs touristiques, organismes publics, associations historiques et patrimoniales, ...).
- **Concevoir et mettre en œuvre un programme d'équipements des balades et des itinéraires balisés existant sur le territoire** : aires de pique-nique, aménagement de points de vue remarquables, tables d'orientation, parcours sensoriels, aires de bivouac, bancs, poubelles, ...
- Soutenir la cellule d'entretien des sentiers et des chemins vicinaux.
- **Mettre sur pied un plan de gestion du Ninglinspo** dans une optique de développement durable des lieux en retenant les leçons de l'épisode de surtourisme survenu pendant la crise du coronavirus et poursuivre les aménagements du site (parking, WC, ...).
- **Mettre en œuvre la liaison RAVeL entre Aywaille et Comblain-au-Pont.**
- **Créer un plan d'eau, une zone humide et un espace « nature » sur les terrains en contrebas de l'église de Dieupart.**
- Valoriser le slow-tourisme et la mise en avant des producteurs locaux.
- **Développer, rénover et aménager les espaces d'accueil des camping-cars et s'adapter à l'évolution du tourisme itinérant.**
- **Offrir chaque année un chèque-tourisme aux populations locales afin qu'elles puissent bénéficier d'une forte réduction du tarif ou de la gratuité d'accès à un site ou à une attraction payante.**
- **Réduire la taxe sur les séjours touristiques et développer une stratégie touristique basée sur les nuitées, créatrices de développement économique.**
- Accroître les aménagements de lieux de vie, de rencontres et de loisirs dans les villages (Exemple: kiosque sur pilotis dans le parc communal).
- Développer la promotion des gîtes et chambres d'hôtes.

## 5. Nos quartiers, nos routes, nos centres : Nous les rendons plus sûrs

*Sécurité et infrastructures améliorées pour un cadre de vie agréable et apaisé.*

### Sécurité / Sécurité routière

- **Renforcer la police de proximité** : améliorer la communication avec les forces de l'ordre, renforcer la présence policière aux abords des écoles et sur le terrain, faire respecter les emplacements de parking, mettre en place et appliquer des sanctions communales administratives (SAC)...
- **Poursuivre et encourager un plan de prévention** qui associe tous les acteurs de terrain (associatif, police, commune, directions d'école, Plan social intégré) afin de mener des actions ciblées pour prévenir les situations de conflit, d'incivisme, d'infractions, de dégradations ou de violence.
- Sécuriser, éclairer et uniformiser le mobilier urbain, les passages pour piétons, les pistes cyclables, les alentours des écoles, les aires de déchargement des bus scolaires, des transports en commun et les carrefours à risque- **Mettre en service une équipe de gardiens de la paix, sans armes.**
- **Renforcer le rôle des médiateurs de quartier.**
- Accentuer l'entretien des routes pour mieux anticiper.
- **Remettre en ordre la signalétique routière sur l'ensemble du territoire.**
- Sécuriser la Porallée (2 ronds-points).
- Envisager la réalisation d'une passerelle sur la grand-route à hauteur de l'école de Harzé.
- Accentuer les campagnes de sensibilisation à la vitesse, au bruit et à l'insécurité engendrée.
- Renforcer les contrôles vitesses et augmenter le nombre de radars préventifs.
- Promouvoir dans les écoles des activités de sensibilisation aux dangers de la route (en tant que piéton ou cycliste) ainsi qu'aux règles élémentaires du code de la route.
- Augmenter la signalisation et la visibilité des passages pour piétons.
- Adhérer à la plateforme fédérale BE-Alert.
- Privilégier, dans les sanctions, les travaux d'intérêt général visant à réparer les dégâts, à nettoyer, à laver, à enlever les graffitis, à dépolluer, à cultiver, etc. et assortir ces derniers d'une formation de quelques heures sur le respect de l'environnement par des éco-conseillers.
- Renforcer la prévention en milieu scolaire et éveiller l'attention des enfants sur le respect des personnes et des biens publics.
- Lutter contre le sexisme et toutes les formes de discrimination.
- Renforcer la lutte et la prévention contre les violences intra-familiales, tolérance 0.



# Les Engagés

POUR UNE SOCIÉTÉ  
RÉGÉNÉRÉE